

(N° 234. )

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Nicolas Molitor, employé à l'Administration des Chemins de Fer de l'État à Bruxelles.**

*(Voir le n° 209 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Grevenmacher (Grand duché de Luxembourg), le 24 juillet 1821 ; il n'avait que huit ans lorsqu'il est venu habiter le territoire actuel de la Belgique, il résida d'abord à St.-Hubert avec son père qui faisait partie de la maréchaussée, et ensuite à Namur.

Le sieur Molitor s'est engagé volontairement au 2<sup>me</sup> régiment d'infanterie, il a été nommé caporal le 1<sup>er</sup> juillet 1838, est ensuite passé au 9<sup>e</sup> régiment de ligne dans lequel il a été promu au grade de sergent, et a obtenu son congé définitif en 1844; le pétitionnaire a toujours tenu une conduite régulière, il jouit d'une bonne réputation, et les autorités estiment qu'il est digne d'obtenir la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 33 suffrages contre 18.

Le Comte D'ANDELOT, Rapporteur.